



Etat des lieux
La filière granulés de bois
française

p. 4

Synthèse
Granulés ou plaquettes ?
Usages, caractéristiques, enjeux

p. 10

Gros plan
Territoires ruraux : le bois-énergie
en remplacement du fioul

p. 17



Les granulés de bois en chaufferies collectives et industrielles

Le bois-énergie dans les secteurs collectif, tertiaire et industriel est-il une évidence ?

Sommaire

- Édito, par Eric VIAL p. 3
- Etat des lieux de la filière granulés de bois en France p. 4
- Articulation des usages entre granulés et plaquettes pour les chaufferies biomasse p. 10
- Non renouvellement des chaudières au fioul : engager une réflexion et des actions pour développer le bois-énergie dans les territoires ruraux, hors desserte du gaz naturel p. 17

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service forêt, alimentation et bioéconomie) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Serge DEFAYE et Clarisse FISCHER (CIBE). Nous remercions Eric VIAL (Propellet), Hugues de CHERISEY (SNPGB), Elodie PAYEN et Romain BEGON (CIBE) ainsi que Marc MAINDRAULT (Best Energies/Debat) pour leur collaboration. Mise en page par la rédaction du Bois International.

Photo de couverture : chaudière à granulés et ballons d'hydroaccumulation.

A l'heure où la course à la neutralité carbone est officiellement lancée, il est toujours surprenant de constater l'ampleur de la résistance au changement et l'inadéquation de certains comportements avec les objectifs à atteindre.

En matière d'énergie pour le chauffage, c'est tristement flagrant.

Le charbon est en passe d'être entièrement sorti du jeu (du moins en France), c'est une bonne nouvelle. Depuis quelques mois, c'est haro sur le fioul mais ça ne trouble personne que le gaz dit « naturel » continue à être plébiscité. Non seulement c'est une énergie fossile avec un niveau d'émission de gaz à effet de serre presque aussi élevé que celui du fioul mais, qui plus est, il tend à être prouvé que sa production induit des pertes insoupçonnées de méthane (dont le pouvoir de réchauffement global sur 20 ans est 85 fois plus élevé que celui du CO2) rendant son bilan carbone pire que celui du charbon. Alors, peut-on dire : « Ne changez rien, demain le gaz sera vert » ? C'est un leurre de le penser car ni le niveau de la technologie ni celui de la ressource ne permettront d'atteindre les volumes nécessaires. Même GRDF n'en annonce que 10 % en 2030. Et quelle ironie, la filière fioul annonce 30 % de bio pour 2023 dans son combustible !

On peut alors penser que l'électricité fera le job. Deux solutions : soit en direct par effet Joule mais cela signifie de nouvelles centrales nucléaires avec inévitablement un complément par énergie fossile pour les pics hivernaux. Donc, pas intéressant en matière de GES. Malgré leurs qualités, le solaire photovoltaïque et l'éolien ne peuvent combler les pics de demande. Certains diront que le nucléaire est neutre en GES, pourtant 70 % de l'énergie produite par une centrale nucléaire sont perdus et réchauffent ainsi la planète directement sans passer par la case GES.

Restent les pompes à chaleur, mais on retombe encore sur la problématique des pics hivernaux puisqu'elles consomment beaucoup d'électricité en hiver.

Aujourd'hui, les vraies solutions alternatives et complémentaires sont pourtant connues :

- ❶ réduire les consommations d'énergie,
- ❷ développer le solaire thermique, la géothermie et le bois.

Dans ce contexte, le bois semble tirer son épingle du jeu mais il reste largement en-deçà de son potentiel ; en particulier dans le collectif, tertiaire et industriel.

Alors on pourrait s'interroger : mais de quoi souffre donc le bois-énergie ? De manque de notoriété ! Car il fait face à des énergies pour lesquelles les enjeux socio-économiques immédiats et la force de frappe de leurs promoteurs sont incommensurablement supérieurs.

Le monde de demain n'est donc pas encore pour demain mais il tient à chacun de prendre les bonnes décisions ou, au moins, d'étudier le plus objectivement possible toutes les solutions énergétiques qu'offre le marché.

Même si, malgré ses nombreux atouts environnementaux et socio-économiques, le bois ne pourra à lui seul remplacer l'ensemble des énergies fossiles, il y a encore énormément de place à donner à cette énergie vertueuse.

Le granulé connaît un véritable succès dans le domestique, il a fait ses preuves dans le collectif où il dispose d'un très gros potentiel comme d'autres pays l'ont déjà expérimenté.

Ce numéro des Cahiers du bois-énergie vous propose donc de cerner les points d'excellence de ce combustible et démontre qu'avec la plaquette et le granulé, le bois-énergie est capable d'être une alternative évidente aux énergies fossiles dans un grand nombre de situations.

Eric VIAL, Délégué général de Propellet France

